



DEFI DE LA MENTHUE 2024

Mars *Vendredi 29*
à 17h30

Avril *Vendredi 26*
à 18h00

Mai *Vendredi 31*
à 18h00

Juin *Vendredi 28*
à 18h00

Juillet *Vendredi 26*
à 18h00

Août *Vendredi 30*
à 18h00

Septembre *Vendredi 27*
à 17h30



- *Réservé aux membres des Archers du Gros-de-Vaud, ce concours se veut d'abord un rendez-vous mensuel pour le plaisir de se voir, de mesurer ses progrès et se familiariser avec le comptage des points pour les nouveaux archers.*

Mais aussi et surtout de partager un pique-nique après les tirs.

- *Le Défi de la Menthue se déroule de dernier vendredi de chaque mois, de mars à septembre sur notre parcours de Bercher.*

- *Pour chaque manche, les participants tirent 2 flèches sur les cibles d'un demi-parcours. Les 14 pas de tir « du bas » et les 14 « du haut ». En alternance.*

- *Les pelotons sont formés avec les archers présents en s'assurant que les moins expérimentés soient bien encadrés.*

- *Tous les archers décochent du même pas de tir. ./.*

- *Comptage des points : 5, 8, 10 et 11. Les rebonds ne comptent pas et on retire une flèche s'il y a refus.*

- *Le résultat final est la somme des 3 meilleurs vendredis de la saison.*

- *Les catégories récompensées sont :*

<i>Bowhunter</i>	<i>femmes et hommes confondus</i>
<i>Longbow</i>	<i>femmes et hommes confondus</i>
<i>Jeunes</i>	<i>jusqu'à 18 ans. Filles, garçons et tous types d'arcs confondus</i>

- *Il n'est remis qu'un trophée par catégorie lors de l'Assemblée Général.*

Il est conservé 1 an.

